



## REGLEMENT 2023

- Catégories :

Master – U30 – U21– U18 – U16 - U14  
Hommes et Dames

- Règlement :

Les GP Slalom Géant devront obligatoirement comporter 2 manches pour être pris en compte pour le classement GP.

### Règles spécifiques à la FRANCE :

Les abandons ou disqualifiés de la 1<sup>ère</sup> manche pourront participer à la 2<sup>ème</sup> manche. Ils partiront alors après le dernier classé, dans l'ordre inverse de leur dossard, chez les Dames et les Hommes.  
Ils ne figureront toutefois pas au classement final de l'épreuve.

### Courses prévues à regroupement U14 ou U16>Mas (Grands Prix)

1 code événement décliné en 2 CODEX :

- U16 avec pénalité calculée sans être inférieure à **85** points
- U18>Mas avec pénalité calculée sans être inférieure à **50** points

**Si la pénalité n'est pas calculable dans l'une des catégories, il sera appliqué une pénalité égale à la valeur des points FFS de la liste de départ du meilleur à l'arrivée (si cette valeur est supérieure à la pénalité mini de la catégorie concernée).**

Ce modèle est applicable à tout événement faisant appel à des regroupements de catégories. Les Grand-Prix serviront ainsi à ce que des coureurs U16 blessés aient l'occasion de rattraper leur retard. Un réajustement de la valeur des U16 serait fait sur cette base.

**NOUVEAU : Tous les Grands Prix organisés avant le 26 mars seront labellisés Grand prix « Qualif. Coupe de la Fédération ». Cf. III.**

- Quotas clubs et recommandations

Le nombre de participants est à l'appréciation de chaque club organisateur, en fonction des conditions de piste.

**NB : Afin d'éviter des erreurs de paramétrage, nous recommandons vivement au chronométrateur de la course de télécharger la course sur le calendrier qui est sur le site de la FFS.**

- Inscription

Les inscriptions seront arrêtées dès que le quota limite, défini par le club organisateur, est atteint ou 48 heures avant le jour de l'épreuve. Le prix de l'inscription a été fixé à 8 €, les 2 € supplémentaires seront destinés à améliorer la dotation pour la finale. Le Comité Mont-Blanc facturera à chaque club organisateur : x concurrents inscrits X 2€. L'inscription ne sera en aucun cas remboursée.  
Licence Carte Neige Compétiteur **OBLIGATOIRE.**



## I. LA FINALE DES GRANDS PRIX

- Echelle de points :

1er = 100 points	12ème = 22 points
2ème = 80 points	13ème = 20 points
3ème = 60 points	14ème = 18 points
4ème = 50 points	15ème = 16 points
5ème = 45 points	16ème = 15 points
6ème = 40 points	17ème = 14 points
7ème = 36 points	18ème = 13 points
8ème = 32 points	19ème = 12 points
9ème = 29 points	etc.
10ème = 26 points	etc.
11ème = 24 points	30ème = 1 point

- Classement intermédiaire

Le classement sera réactualisé et sera consultable sur le site du Comité.

- Classement final

**INDIVIDUEL** : sont pris en compte les 4 meilleurs résultats « points » pour chaque catégorie.

**PAR CLUB** : sont pris en compte des 4 meilleurs résultats toutes catégories confondues pour les Hommes et 2 meilleurs résultats toutes catégories confondues pour les Dames.

Épreuve au choix de l'organisateur entre Slalom et Géant

- Règles de Participation

Un quota maxi de participation toutes catégories est attribué à chaque district pour cette finale régionale : **20 places chez les hommes, 15 chez les dames** dans la logique hiérarchique du classement général.

Chaque responsable de district sera chargé d'envoyer la liste des participants au club organisateur via le WEBFFS au moins 4 jours avant la compétition.

- Les dotations

**1) A la charge du club organisateur :**

Seront récompensés :

Les 3 premiers / premières de chaque catégorie de l'épreuve du jour.

Les 3 premières dames et les 3 premiers hommes du classement général scratch

**2) A la charge du Comité Mont-Blanc :**

Seront récompensés :

Les 3 premiers / premières de chaque catégorie du classement général

Les 3 premiers clubs du classement général par le comité

Des lots seront tirés au sort à l'aide du 2€ de participation des inscriptions des GP de la saison (organisé par le comité)

- Obligation pour le club organisateur de la finale

Mise en valeur du Comité Mont-Blanc avec un logo sur les programmes, sur les listes de départ et sur les listes de résultats. Photos et résultats à envoyer à la presse locale. Le matériel publicitaire mis à disposition (oriflammes, banderoles, flyers...) devra être visible dans l'aire d'arrivée et lors de la remise des récompenses.

Organisation d'un repas pour les participants (une participation financière du Comité Mont-Blanc sera versé à hauteur de 1500 €)

### III - LES GRANDS PRIX « QUALIF. COUPE DE LA FEDERATION »

- Catégories

Master – U30 – U21– U18 / Hommes et Dames

Dans le but de promouvoir et développer la pratique compétitive du Ski Alpin dans l'ensemble de ses comités, La Fédération Française de Ski organise la Coupe de la Fédération assimilée au Championnat de France de 2ème Division. A ce titre le comité du Mont-Blanc a mis en place les grands prix « Qualif. Coupe de la Fédération ». Ce circuit spécifique sert de support de sélection.

**NOUVEAU : Tous les Grands Prix organisés avant le 22 mars seront labellisés Grand prix « Qualif. Coupe de la Fédération ». Ils serviront de support pour la qualification à la Coupe de la Fédération qui se déroulera les 8 et 9 Avril 2023 à l'Alpe d'Huez. Après cette date aucun Grand Prix ne pourra être labellisé « Qualif coupe de la fédération ».**

- Classement

Un classement spécifique de ces épreuves sera tenu à jour selon les règles du classement points coupe du monde. Il sera consultable sur le site du comité. ([www.ski74.fr](http://www.ski74.fr)). Les 4 meilleures épreuves seront prises en compte pour de classement final. Les 12 meilleurs hommes classés (**U18, U21et U30 confondus**) et les 12 meilleures dames classées (**U18, U21et U30 confondus**) seront proposés pour participer à la Coupe de la Fédération.

- Obligation pour le club organisateur

L'appellation **Grand prix « Qualif. Coupe de la Fédération »** devra apparaître avec le logo sur les programmes, sur les listes de départ et sur les listes de résultats.

Sur le calendrier, ces courses apparaîtront avec l'appellation suivante « Grand prix Qualif. Coupe de la Fédération ». Des courses de qualification Grand Prix FFS dans la discipline du Slalom Géant (en deux manches) ou du Slalom sont labellisées par la FFS.

- Procédure d'inscription à la Coupe de la Fédération

Tous les grands prix identifiés « **Qualif Coupe de la Fédération** » serviront de support pour la qualification à la Coupe de la Fédération qui se déroulera **les 8 et 09 Avril 2023 à l'Alpe d'Huez**.

Les référents des comités resteront en charge d'appliquer le retrait et le remplacement de compétiteurs en fonction de décisions spécifiques concernant des mesures disciplinaires ou remplacement de compétiteurs blessés.